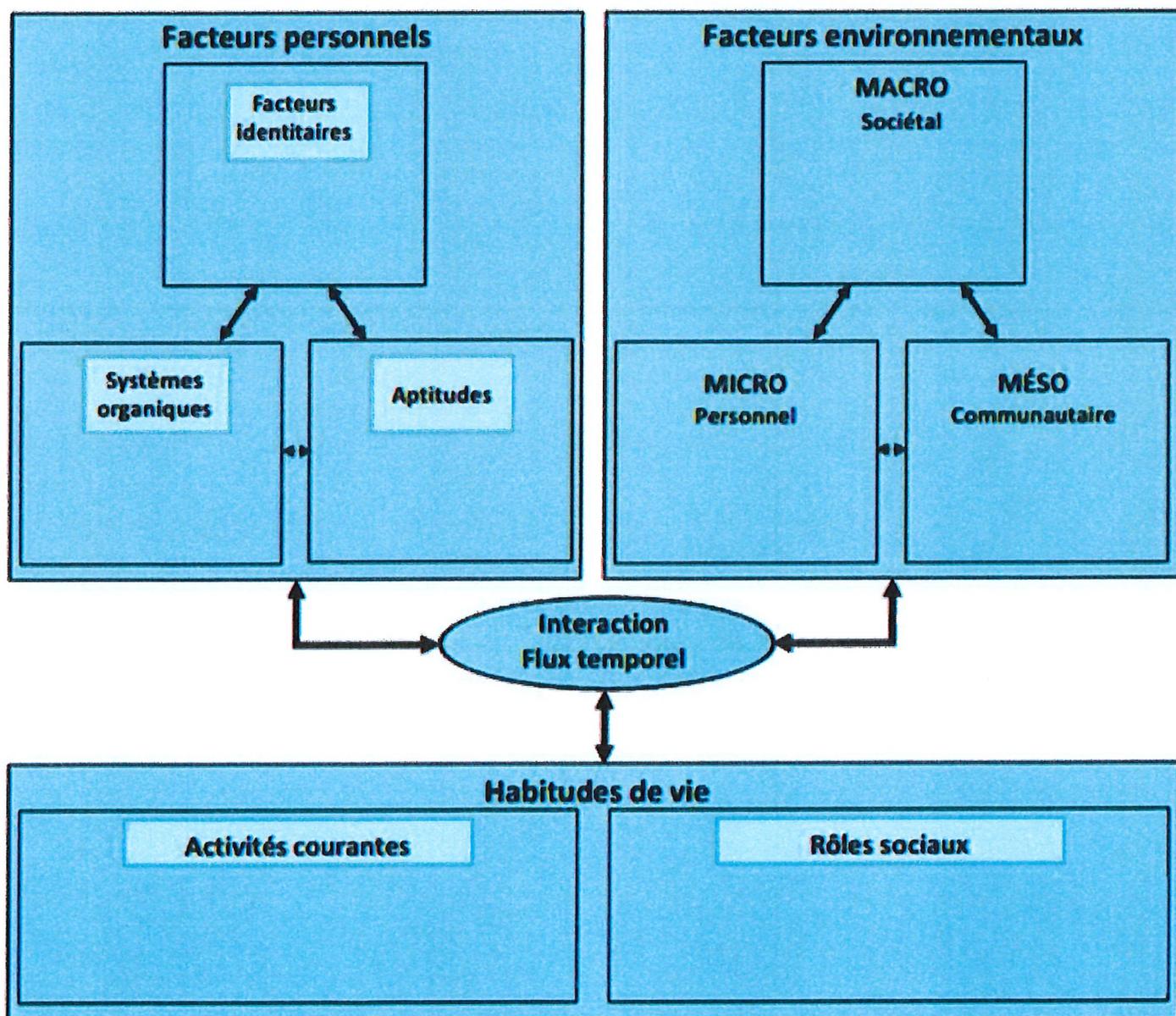
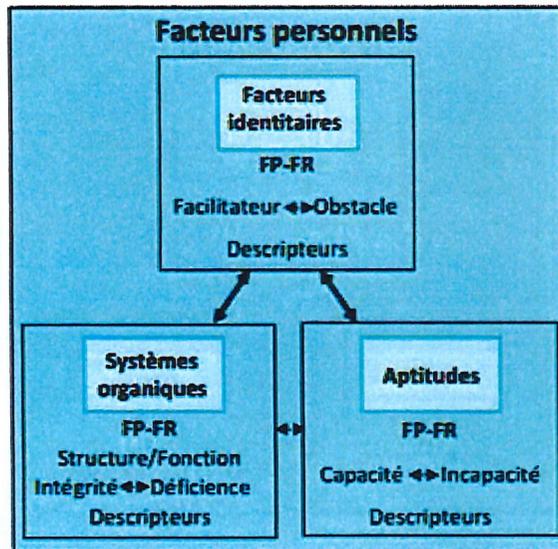


MODELE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN PROCESSUS DE PRODUCTION DU HANDICAP



Référence : FOUGEYROLLAS, Patrick (2010). *La funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 315 p.



Référence : FOUGEYROLLAS, Patrick (2010). *La funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 315 p.

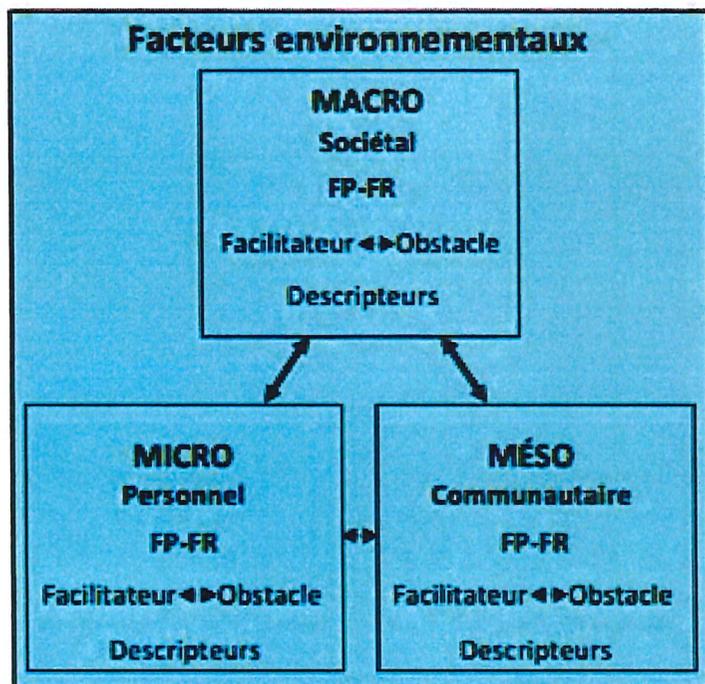
Les facteurs personnels

Un facteur personnel est une caractéristique appartenant à la personne, telles que les facteurs identitaires, les systèmes organiques et les aptitudes.

Le *facteur identitaire* est une caractéristique sociodémographique, économique, culturelle ou une caractéristique physique, fonctionnelle, comportementale ou correspondant aux valeurs et préférences personnelles qu'une personne s'attribue ou qui est susceptible de lui être attribuée dans son contexte de vie.

Un *système organique* est un ensemble de composantes corporelles visant une fonction commune.

Une *aptitude* est la possibilité pour une personne d'accomplir une activité physique ou mentale.



Référence : FOUGEYROLLAS, Patrick (2010). *La funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 315 p.

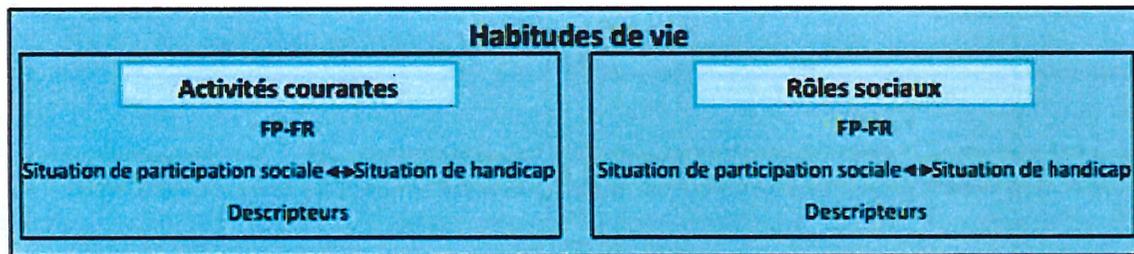
Les facteurs environnementaux

Un facteur environnemental est une dimension sociale ou physique qui détermine l'organisation et le contexte d'une société.

Le *micro-environnement* personnel correspond au contexte spécifique de la personne comme sa famille immédiate, ses proches, son poste d'étude ou de travail selon les contextes qui lui sont propres et peuvent être spécifiquement adaptés à ses besoins.

Le *méso-environnement* correspond à tous les contextes physiques et sociaux avec laquelle la personne interagit pour réaliser ses habitudes de vie, qui sont conçus pour ou présents dans la collectivité locale d'appartenance.

Le *macro-environnement* réfère aux dimensions sociétales dont la composition, le développement et les modifications ne peuvent se réaliser sur le plan local d'une collectivité et concerne l'ensemble de la société tout en régulant la vie sociale de chaque citoyen.



Référence : FOUGEYROLLAS, Patrick (2010). *La funambule, le fil et la toile. Transformations réciproques du sens du handicap*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 315 p.

Une habitude de vie est une activité courante ou un rôle social valorisé par la personne ou son contexte socioculturel selon ses facteurs identitaires (l'âge, le sexe, l'identité socioculturelle, etc.). Elle assure la survie et l'épanouissement d'une personne dans sa société tout au long de son existence. Une habitude de vie est la performance d'une activité sociale en milieu réelle de vie. C'est la rencontre de la personne avec son environnement.